

# ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE - FONDS DE L'HOPITAL DE LOCHES

## Histoire de la conservation

La correspondance échangée de 1857 à 2012 entre les maires et sous-préfets de Loches, les préfets et archivistes du département d'Indre-et-Loire, les directeurs ou personnels de l'hôpital, permet de retracer l'histoire de la conservation, comme des classements successifs du fonds de l'hôpital, pendant plus d'un siècle et demi. Ces nombreux courriers ou rapports sont conservés dans les dossiers des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

A la suite de la circulaire du 10 juin 1854 portant sur le cadre de classement des archives hospitalières, une première mise en ordre des archives antérieures à 1790 est effectuée à l'hôpital. Le préfet d'Indre-et-Loire juge ce travail non conforme à l'instruction ministérielle. L'exemplaire qui lui a été adressé est donc retourné au maire de Loches en novembre 1857, afin qu'il demande au rédacteur de se conformer aux nombreuses observations manuscrites portées sur « *presque chaque feuillet de son travail* ». Un nouvel inventaire des séries A à H, corrigé, est retourné au préfet en novembre 1858, mais le travail est encore jugé insuffisant et de nombreuses corrections sont de nouveau demandées. Ainsi, le préfet mentionne au mois de décembre suivant qu'« *il est tout à fait indispensable d'indiquer, au moins d'une façon approximative, l'âge des documents inventoriés et l'on peut toujours arriver à connaître le siècle auquel il appartient* ».

Au mois d'avril 1863, le préfet d'Indre-et-Loire informe le maire de Loches que M. François Wey, inspecteur général des archives de l'Empire, a décidé à l'issue de sa visite en 1861 des archives de l'hospice, que les papiers mis au rebut pour être vendus seraient réintégrés dans le dépôt et portés à l'inventaire. Il a également souhaité lors de cette inspection que le « *classement, jusque là défectueux et la rédaction de l'inventaire de ces archives fussent confiés à M. M. Mousseron et Petit* ». Ce dernier, économiste de l'hospice, adresse à l'archiviste d'Indre-et-Loire en août 1865 un « *petit travail de classification des archives* » que l'ordonnateur et lui-même ont réalisé.

Ce classement n'est sans doute pas encore satisfaisant, puisqu'en février 1878 un courrier du ministère de l'Intérieur, adressé au préfet d'Indre-et-Loire, l'informe que l'inventaire sommaire qui est parvenu à Paris le mois précédent doit être rectifié : en effet, « *le travail a paru insuffisant, les documents ne sont accompagnés d'aucune analyse et les articles ne portent pas de numéro d'ordre* ». Le préfet le retourne de nouveau au maire de Loches, en lui demandant d'y apporter les corrections conformes à la circulaire de 1854.

Le 31 janvier 1880, une correspondance du ministère de l'Intérieur et des Cultes annonce enfin que le nouvel inventaire qui lui a été adressé le 24 décembre 1879 a « *paru suffisant pour les besoins du service* ». Une copie, établie par l'économiste de l'hospice, est donc adressée au mois d'août 1880 aux Archives du département d'Indre-et-Loire.

L'archiviste du département inspecte les archives de l'hospice en 1897 puis en 1905 : il note simplement avoir vu quelques registres de délibérations (1701-1737, 1791-1833), un registre de décès (1803-1827) et un registre de dons et legs (1618-1645). Le rapport d'inspection du 5 juillet 1945, dressé par M. Massiet du Biest, archiviste en chef, est plus conséquent. Après un bref historique de l'institution, il précise notamment que l'économiste de l'hospice lui a montré les archives, conservées au premier étage d'un pavillon proche de l'entrée de l'établissement, dans une petite salle de la commission administrative et dans une

---

armoire ancienne. Il y découvre des liasses ficelées - qui avaient été étiquetées par Charles de Grandmaison, l'un de ces prédécesseurs -, et d'autres liasses et registres de l'époque révolutionnaire et du début du XIX<sup>e</sup> s. L'archiviste recommande à l'économe de veiller à leur conservation puisque celui-ci reconnaît en ignorer complètement l'intérêt et « *l'antiquité* ».

Entre 1945 et le début du XXI<sup>e</sup> s., la situation des archives anciennes reste inconnue. En 2002, des correspondances indiquent qu'elles se trouvent dans les sous-sols surchauffés de la maison de retraite de Puy-Gibault à Loches : l'on y trouve ce qui subsiste des archives antérieures à 1790 (la plus ancienne remontant à 1425) ainsi que quelques rares documents comptables du début du XIX<sup>e</sup> s. Tous sont en vrac ou reliés par des ficelles.

En 2004, selon le souhait du directeur de l'hôpital, ces documents sont déposés dans le local des archives de la ville de Loches. Si les papiers postérieurs à 1790 ont simplement été, au préalable de ce transfert, réunis par « *thèmes* », les titres antérieurs à la Révolution ont fait l'objet d'un classement analytique, réalisé par Stéphane Blond, attaché de recherche à l'Université de Tours, qui en a dressé un « *Inventaire sommaire* » subdivisé réglementairement entre les séries A à H des fonds hospitaliers. A partir du début de l'année 2005, le fonds est conservé à la bibliothèque municipale de la ville. Il y reste jusqu'au mois d'octobre 2009, date à laquelle un arrêté du maire de Loches décide de son dépôt aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.